

RAPPORT D'ACTIVITÉ



caue

2006

| | |
|--|---------|
| LES MISSIONS 2006 | p 2 |
| LES COMPTES 2006 | p 3 |
| MISSIONS POUR LE DÉPARTEMENT | p 3 |
| CONSEIL AUX PARTICULIERS | p 3 |
| ANIMATION - SENSIBILISATION - FORMATION | p 4 - 5 |
| ACCOMPAGNEMENT À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE .. | p 6 - 8 |
| Urbanisme et espaces publics | p 6 |
| Patrimoine et paysage | p 7 |
| Programmation de bâtiments publics | p 8 |

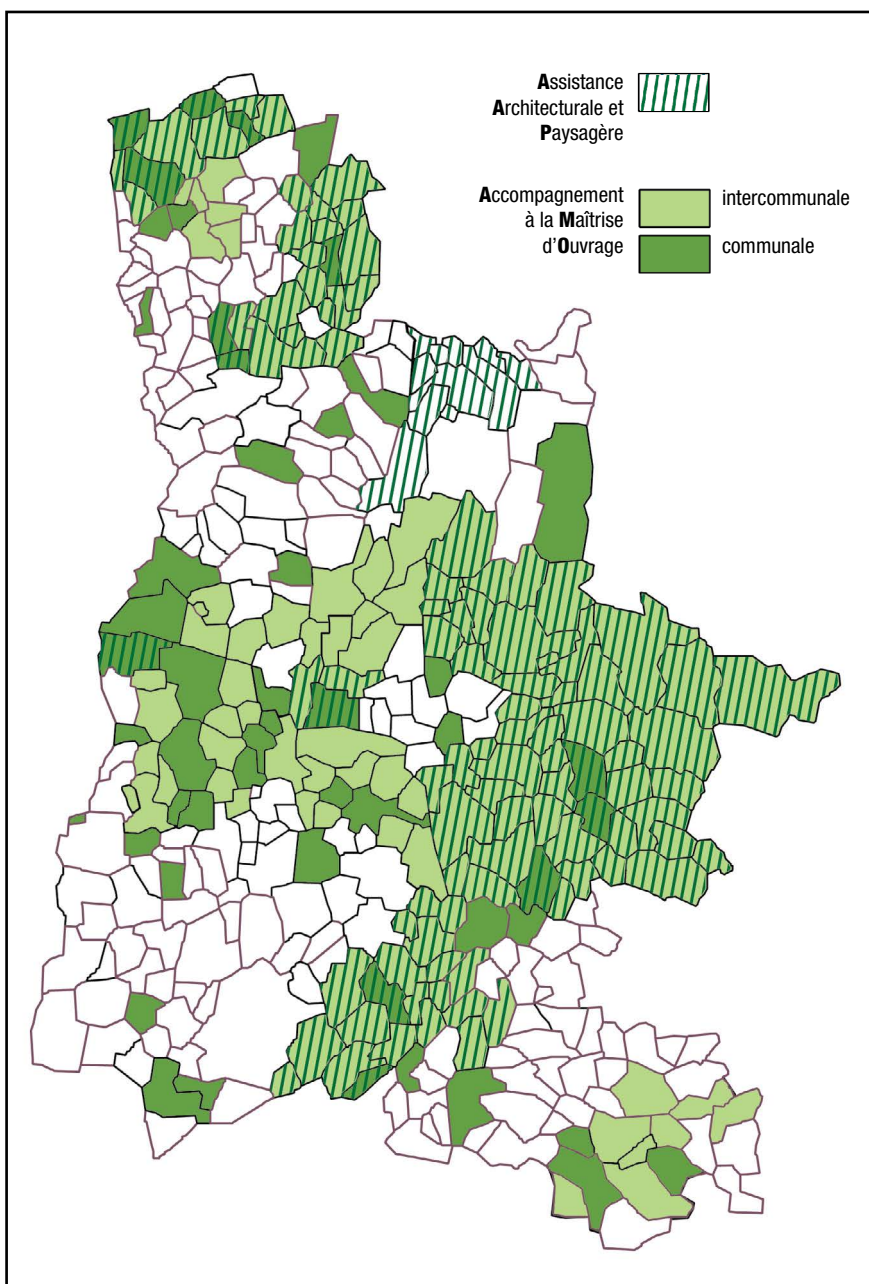
87 nouvelles missions ont été confiées au CAUE en 2006, contre 67 en 2005. Soit une progression de 30% !

Ces 87 missions se répartissent en 79 accompagnements à maîtrise d'ouvrage et 8 assistances architecturale et paysagère. 30 communes et 13 groupements de communes différents ont fait appel aux services du CAUE. Il faut y ajouter des conventions avec la Fédération Nationale et l'Union Régionale des CAUE, pour une action "paysage, agriculture et forêt" avec le Ministère, ou encore une formation sur les Approches Environnementales de l'Urbanisme, avec l'ADEME.

La tendance amorcée en 2005 se confirme : l'urbanisme est devenu, à part égale avec la programmation de bâtiments, le principal domaine d'intervention du CAUE. De la réflexion préalable au lancement d'un document de planification, à l'introduction d'une approche environnementale de l'urbanisme sur des projets de création de quartiers d'habitat ou d'activités, le champ d'action est large... et passionnant. Autre point fort cette année : la place donnée aux actions de formation... en urbanisme. En particulier celles qui ont suivi les Assises du logement, avec plus de 230 participants.

Enfin, l'année 2006 a aussi été pour le CAUE celle de l'emménagement dans ses nouveaux locaux.

MISSIONS 2006



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Anne-Marie Reme-Pic, Présidente, Claude Barneron, Gérard Bertrand, Gilbert Bouchet, Henri Boué, Jacques Carcel, Jean-Noël Couriol, Pierre Descombes, Erik Fannièrre, Isabel Giraud-Jammers, Hubert Guichard, Hubert Goetz, Michel Grégoire, André Gilles, Jean-Louis Hilaire, Fabien Limonta, Roger Kahn, Bernard Lelouch, Michel Nevoret, Dominique Quet, Gérard Sardin, Jean-Luc Vincent.

ÉQUIPE CENTRALE

Walter Acchiardi, Jean-Louis Blard, Audrey Carreira-Xavier, Christine Coignet, Karine Dalverny, Karin Faulmann, Carole Fourel, Michèle Frémaux, Marie-Claude Gauthier, Anne Laure Julian, Sophie Lambilliotte, Hélène Mayot, Sandrine Morel, Jean-Luc Piolet, Robert Pleyne, Frédéric Poudevigne, Anne-Claire Pungier, Odile Robert.

INTERVENANTS LIBÉRAUX

Sacha Barbiéri, Dominique Boisson Cadart, Robert Boursin, Patrick Breyton, Emmanuel Brunner, Olivier Cadart, Richard Chambaud, Christian Chambon, Charles Chifflet, Claude Coste-Chareyre, Catherine Derouineau, Martha Doxford, Olivier Foulquier, Stéphanie Frobert, Ghislaine Giraud, Philippe Mas, Nicolas Molle, Erik Monterémal, Alain Mounier, Bernard Penel, Frédérique Perrin, Patrice Pierron, Eric Pitrat, Thierry Roche, Eric Sartre, Olivier Stevenin, Bernard Vatou, Jean-Pierre Vettorello.



CONSEIL AUX PARTICULIERS

536 conseils aux particuliers ont été dispensés en 2006, soit une progression de 15% par rapport à 2005 (467 conseils) :

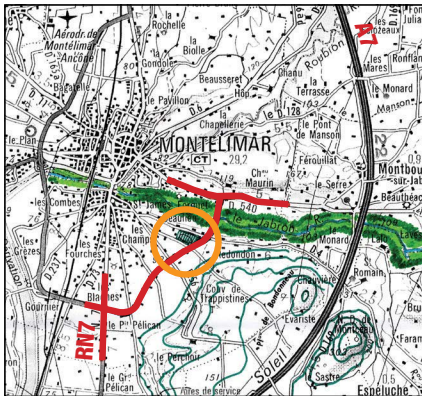
- 201 conseils dans les territoires ayant contractualisé avec le CAUE pour une Assistance Architecturale et Paysagère : la CC Rhône-Valloire (19), celles du Pays de Romans, du Pays du Royans (33), du Diois (23), du Val d'Eygues (36) et du

Crestois (5), et les communes de Loriol (22) et Hostun (63).

- 150 particuliers ont été reçus à la permanence hebdomadaire au siège du CAUE.
- 136 conseils sur des permis de construire, en appui aux subdivisions de l'Équipement,
- et 48 conseils sur des permis de lotir, en lien avec la cellule droit des sols de la DDE.

LE DÉPARTEMENT

RECHERCHE D'IMPLANTATION D'UN NOUVEAU COLLEGE A MONTEILIMAR



Le secteur de l'hippodrome pressenti pour le collège qui remplacerait celui des Alexis

Le collège des Alexis ayant été classé en zone inondable, le Département de la Drôme, a, en accord avec la Ville de Montélimar, retenu le site de l'hippodrome pour étudier l'implantation d'un nouveau collège de 600 élèves. Le CAUE, qui avait en 2005 réalisé une première analyse de ce site, a rédigé en y intégrant des objectifs de qualité environnementale, le cahier des charges d'une étude de faisabilité de l'implantation de ce collège. Cette étude doit, en amont d'un concours d'architecture, définir :

- la surface de terrain nécessaire,
- le périmètre d'opération en fonction des équipements propres au collège et des équipements communaux à usage partagé (ex : terrains de sports...),
- des principes d'organisation des accès, stationnements et déplacements (véhicules et «doux»).

SCHEMA DIRECTEUR DES ESPACES NATURELS SENSIBLES

Comment intégrer les notions de "paysage" et de "sites" dans sa politique des Espaces Naturels Sensibles (ENS) ? C'est pour répondre à cette question que le Département a fait appel au CAUE.

Sur le paysage, un groupe de travail réunissant les services du Département, le CAUE, la DIREN et le Parc Naturel Régional du Vercors, a établi un bilan des politiques paysagères départementales et précisé les objectifs d'une politique des paysages au titre des ENS. Des fiches actions ont été rédigées. Sur les sites, après un travail préalable sur la définition à donner à ce mot dans le cadre d'une politique ENS, une première liste a été établie identifiant ceux qui pourraient s'inscrire dans cette politique. Le CAUE a ensuite rédigé le cahier des charges d'une étude confiée à un cabinet privé et visant à aider le Département à définir des règles d'intervention dans ce domaine. L'étude a permis de valider une liste distinguant les sites d'intérêt départemental de ceux qui sont d'intérêt plus local et de proposer pour chacun d'eux des modes d'intervention : de l'aide financière ou technique à des acteurs locaux, jusqu'à l'achat et la réalisation d'aménagements.



Le Vallon de la Jarjatte

AUTRES MISSIONS

- Accompagnement d'une démarche de qualité environnementale sur la cité scolaire mixte de Nyons.
- Insertion paysagère d'un local technique de télécommunication en zone de montagne.

Un exercice 2006 équilibré grâce à un soutien stabilisé du Département de la Drôme et une bonne maîtrise des charges.

Le **résultat** est positif de + 8 777 €, pour un chiffre d'affaires de 1 120 000 €. Les **charges** sont avant tout consacrées aux frais de personnel (72%) qui ont enregistré une baisse de 49 000 € entre 2005 et 2006. L'équipe de chargés de mission (urbanistes, architectes, paysagistes) est stabilisée en effectif et le CAUE travaille à moyens constants. Face à la pression de la demande de conseil des collectivités locales qui a encore progressé en 2006, particulièrement en urbanisme, le CAUE a davantage fait appel à son réseau de vacataires libéraux (+ 32 500 €). Les autres charges sont bien maîtrisées, hormis ce qui est lié au bâtiment du CAUE livré à l'été 2006 : déménagement, décoration, inauguration... ont généré quelques frais exceptionnels compensés par une reprise de provision sur les exercices antérieurs. Les **produits** s'établissent à 1 120 115 €, l'essentiel, soit 900 000 €, provenant du cumul de la TDCAUE et de l'engagement volontaire du Département, ce dernier assurant un niveau cumulé de produits jusqu'en 2008. Les collectivités adhérentes en 2006 ont contribué pour 141 000 €, soit 13% du budget. Ceci correspond à l'intense activité de conseil, aide à la décision et accompagnement en matière d'espaces publics, bâtiments et urbanisme en 2006 (plus de 85 nouvelles conventions). Un exercice équilibré qui conforte un peu un bilan qui reste fragile avec un fonds associatif de 159 000 €, soit trois mois d'activité. Néanmoins, aucun problème de trésorerie en 2006 grâce à la convention financière solide établie avec le Département.

RENCONTRE

LA SEMAINE DU
DEVELOPPEMENT DURABLE
ARDECHE /DROME
DU 29 MAI AU 02 JUIN 2006

Le jeudi 1^{er} juin, la visite des nouveaux bureaux du CAUE co-organisée avec l'association "Ville et Aménagement Durable" (VAD) a attiré plus de 70 personnes. Christian Charignon - architecte du projet et président de VAD - a servi de guide et commenté les caractéristiques environnementales du projet.



Ce même jour, une rencontre, co-organisée avec le CAUE 07 et le Syndicat National des Aménageurs et Lotisseurs (SNAL), s'est tenue à Privas à l'Hotel du Département sur le thème "Opérations d'aménagement et qualité environnementale". Les participants ont pu y découvrir l'expérience très intéressante initiée par la commune sud ardéchoise de Saint-Montant : un quartier d'habitat nouveau implanté sur d'anciennes terrasses agricoles. Un projet social et paysager présenté avec passion par Monsieur le Maire et le paysagiste concepteur, Patrice Pierron.

FORMATIONS «POST ASSISES» DU LOGEMENT : 230 PARTICIPANTS

«QUEL POUVOIR DES COMMUNES POUR UNE POLITIQUE DE L'HABITAT ?»

...c'était le thème des cinq sessions de formation proposées fin 2006, à la suite des Assises départementales du logement, par : le Département de la Drôme, l'Association des Maires et Présidents de Communautés de communes et le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT). 230 personnes, dont 118 élus et personnels des collectivités territoriales, correspondant à 9 intercommunalités et 61 communes différentes, ont participé à cette formation.



Visite d'une opération à Crest

Après la visite de deux opérations logements présentées par les élus, maîtres d'ouvrage et maîtres d'oeuvre, chaque session comportait

sur le lieu d'une des visites, une formation en salle. Celle-ci portait sur : besoins en logements et enjeux d'une politique habitat, passer du projet à l'opérationnel : quels outils ?, marchés foncier et immobilier : la collectivité face aux opérateurs.

Les 5 sessions "décentralisées" se sont déroulées à : La Baume-d'Hostun, pour les secteurs Drôme des Collines et Royans Vercors ; Crest, pour les secteurs Val de Drôme et Diois ; Nyons, pour les secteurs Tricastin et Baronnies ; Portes-lès-Valence, pour le Grand Valentinois ; et Roynac, pour le secteur Bassin Montilien.

Formation organisée par le CAUE associé à l'ADIL, la DDE de la Drôme et les deux OPAC drômois : Habitat du Pays de Romans (HPR) et Drôme Aménagement Habitat (DAH).



Travail en salle à Roynac

LES CAUE SE FORMENT A L'AEU*

*APPROCHE ENVIRONNEMENTALE DE L'URBANISME

L'ADEME et l'UR-CAUE Rhône-Alpes ont organisé pour les 60 chargés de mission des 7 CAUE, un module de formation sur les Approches Environnementales de l'Urbanisme. Objectif : leur permettre de promouvoir ces démarches et d'accompagner les collectivités locales dans leur mise en œuvre.

Le 29 septembre 2006, une rencontre bilan de ces formations s'est tenue à Valence à l'Ecole Régionale des Beaux-Arts. Restitution d'expériences, échanges avec des professionnels privés... étaient à l'ordre du jour. A cette occasion, une convention a été signée entre l'ADEME et l'UR-CAUE sur la prise en compte de l'environnement dans les projets d'aménagement urbain.

VISITES

DE CRECHES-HALTE-GARDERIES

à Aouste, Montélier, Portes-les-Valence et Monestier de Clermont (38) pour la CC du Pays de Romans.



Visite de la crèche de Monestier de Clermont (38)

D'OPERATIONS DE LOGEMENTS...

à Hostun, Montmiral et Triors pour la commission habitat de la CC Rhône-Valloire.

PÉDAGOGIE EN MILIEU SCOLAIRE

AU COLLEGE...

A l'occasion du projet de restructuration du collège Jean Zay à Valence, le Département a proposé aux enseignants une intervention du CAUE. Dix classes ont ainsi "planché" sur 10 projets sur les bâtiments ou les espaces extérieurs.

Architecture du XX^{ème}

Dans le cadre de "Collèges et culture", le programme de sensibilisation à l'architecture et à l'environnement proposé par le Département, le CAUE est intervenu, comme l'an dernier, autour de l'exposition "Architecture du XX^{ème} en Rhône-Alpes" :

- Des élèves de 5^e du collège Faucher à Lorient ont travaillé sur l'habitat écologique et visité la crèche de Aouste-sur-Sye avec son architecte Martha Doxford.
- Des 4^e de Camille Vernet à Valence ont travaillé sur l'histoire de l'architecture et étudié des exemples du patrimoine du XX^{ème} siècle à Valence. Des visites guidées ont été effectuées, en partenariat avec Valence Ville d'Art et d'Histoire.
- Au collège Alain Borne de Montélimar, l'intervention a porté sur le métier d'architecte.
- A Revesz-Long à Crest, la venue de l'exposition coïncidait avec un projet de restructuration du collège : reportages sur le chantier, visite de la médiathèque

départementale de Crest avec l'architecte concepteur Roger KAHN, confection de maquettes sur "l'architecture comme sculpture habitée" par des élèves de 6^e...
- Les élèves du collège de l'Europe à Bourg-de-Péage ont visité à Rovaltain des bâtiments conçus dans une démarche de qualité environnementale.

A L'ECOLE...

A **Montbrun-les-Bains**, dans le cadre d'un projet d'école, les enfants de maternelle et primaire ont mené un travail sur la connaissance de leur village. L'architecte CAUE et la conseillère pédagogique en arts plastiques pour la Drôme sud, Claire Gilson, sont ainsi intervenus, selon les âges, sur "l'art dans le paysage" ou "la silhouette du village". Jeux de pistes, reportages photos, dessins en extérieur, maquette : autant de moyens de (re)découvrir leur espace.



Montbrun-les-Bains

PUBLICATIONS



"PATRIMOINES DU DIOIS"

Parution de "Patrimoines du Diois", second opus après "Patrimoines des Baronnie", de la collection "Histoires de territoires" créée par la Conservation du patrimoine du Département de la Drôme et co-réalisée avec le CAUE. L'ouvrage s'appuie largement sur la méthodologie et le travail réalisé par le CAUE, à la demande du Département,

dans le cadre du "*Répertoire départemental : architecture, paysage et développement local*". La première partie traite du paysage, de l'implantation et de la morphologie des villages, des caractères de l'architecture traditionnelle... La seconde décrit les patrimoines, aussi bien archéologique, religieux, agricole... qu'industriel. Destiné au grand public, ce livre se veut une modeste contribution à la réflexion sur la responsabilité individuelle et collective face au legs à transmettre aux générations à venir. Ed. La Mirandole 20 €

FIN DE CHANTIER N°11 : "LES NOUVEAUX LOCAUX DU CAUE"

Une "Fin de chantier" un peu spéciale cette année 2006 puisqu'elle concernait les locaux mêmes du CAUE : 10 pages pour décortiquer la démarche HQE et le projet et donner la parole à ses acteurs : architectes, maître d'ouvrage et utilisateurs. Parler de soi : exercice périlleux s'il en est...

UNE JOURNÉE PARTICULIÈRE

Le 21 septembre 2006 fut une journée riche en événements pour le CAUE :

- son Assemblée Générale,
- la présentation du guide "Qualité environnementale des bâtiments", un outil à destination des maîtres d'ouvrage réalisé par le CAUE et l'ADIL-PIE 26 pour le compte de la Région Rhône-Alpes et de l'ADEME. Mme Hélène Blanchard, Vice-Présidente de la Région RA et M. Guy Fabre, Délégué régional ADEME étaient présents.
- la présentation, par leurs concepteurs, de deux opérations drômoises réalisées dans le cadre d'une démarche de qualité environnementale : la crèche halte-garderie intercommunale de La Bégude-de-Mazenc (MO : CC du Pays de Dieulefit, architecte : Martha Doxford) et le pôle petite enfance d'Etoile-sur-Rhône (MO : CC Confluences Drôme Ardèche, architectes : Charles et Eve-Lyne Colomb).

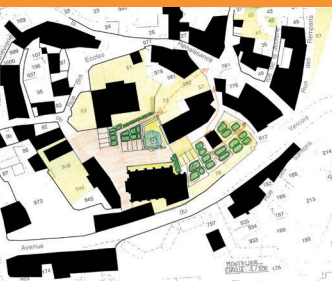
- ...et l'inauguration, en présence de Didier Guillaume, Président du Conseil Général de la Drôme, des nouveaux locaux du CAUE. Plus de 200 personnes, élus, professionnels et partenaires institutionnels étaient là pour découvrir les lieux et partager un moment convivial autour du buffet...



URBANISME ET ESPACES PUBLICS

LES ESPACES PUBLICS

A Clansayes, Marches ou Moras-en-Valloire, une étude générale d'aménagement des espaces publics avait été préconisée puis accompagnée par le CAUE. A Clansayes, le concepteur, un paysagiste, vient d'être désigné. A Moras, l'étude est finie et chiffrée. A Marches, les travaux d'une première tranche opérationnelle portant sur l'entrée Est du village aux abords des bâtiments mairie et école, débutent à la rentrée. Au Grand-Serre, le travail a porté sur les stationnements : diagnostic des capacités et dysfonctionnements, préconisations (création ou extension d'espaces publics, signalétique...). Sur d'autres communes telles Albion, Vercheny ou Montéliér, il s'agissait de réfléchir à l'aménagement d'espaces plus circonscrits. Respectivement : les abords d'une église romane remarquable, une place, un espace libéré par la démolition d'îlots insalubres au coeur du village médiéval.



Montéliér



Le Grand-Serre : place de l'Hotel de Ville

LA TENDANCE AMORCEE EN 2005 SE VOIT CONFIRMEE EN 2006 : L'URBANISME EST DEvenu UN THEME MAJEUR D'INTERVENTION DU CAUE : 23 MISSIONS CETTE ANNEE.

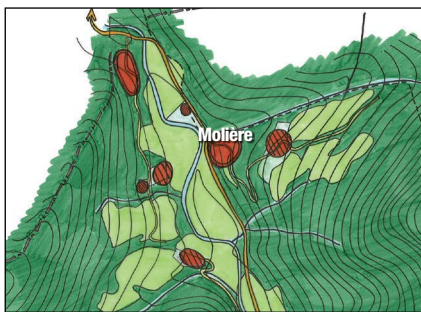
DES REFLEXIONS PRÉALABLES A LA MISE EN PLACE D'UN DOCUMENT D'URBANISME

Les communes de Bénévay-Ollon (60 hab.), Cornillon-sur-l'Oule (65 hab.), Villeperdrix (111 hab.), La Répara-Auriples (230 hab.) et Piégon (280 hab.) ont toutes fait appel au CAUE afin qu'il les aide à réfléchir sur les possibilités de développement du bâti sur leur territoire, et sur les outils de planification à mettre en place. Soumises au régime du RNU, et pour quatre d'entre elles à la loi Montagne, ces communes se heurtent aux mêmes problèmes : une difficulté croissante de gestion des autorisations de construire et une pression foncière accrue qui oblige à se poser la question de la maîtrise de ce développement.

Sur la base d'une lecture spatiale du territoire communal, le CAUE a :

- analysé des secteurs potentiels d'implantation bâtie : capacités d'accueil, contraintes et atouts...
- fourni des informations sur les outils réglementaires et non réglementaires mobilisables.

A La Répara-Auriples, le travail a pris la forme du cahier des charges d'une étude paysagère qui a ensuite été confiée à un cabinet privé. Bénévay-Ollon, Piégon et Villeperdrix s'interrogent sur le lancement d'une carte communale.



Bénévay-Ollon : unité paysagère du hameau de Molière

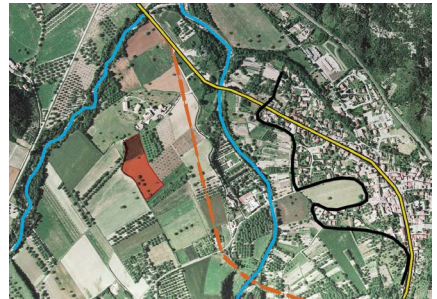
UNE APPROCHE ENVIRONNEMENTALE ...DANS DES ZONES D'ACTIVITES

Plusieurs Communautés de communes ont demandé au CAUE de les aider dans un projet de création ou extension d'une zone d'activités intercommunale.

Pour la CC du Pays de Marsanne, le CAUE a analysé plusieurs lieux possibles d'implantation de cette zone d'activités, puis, après validation d'un site (Cléon-d'Andran), en a élaboré le cahier des charges d'aménagement.

A Luc-en-Diois, le travail a consisté à formaliser les attentes du maître d'ouvrage (la CC du Diois) en matière d'organisation spatiale, de qualité paysagère et environnementale (densité, gestion des eaux pluviales...) et à l'accompagner dans le suivi de l'étude du concepteur retenu.

A la CC La Galaure, qui prévoit la création d'une zone d'activités "à cheval" sur les territoires de Saint-Uze et La Motte-de-Galaure, le CAUE a suggéré de confier à un privé une Approche Environnementale de l'Urbanisme qui permettra d'identifier les enjeux environnementaux et de définir des principes d'organisation spatiale.



ZA intercommunale à Luc-en-Diois : le contexte paysager

| | |
|---|--|
| ■ zone d'activités | — rivières |
| — RD 93 | — tracé déviation |
| | — limite d'urbanisation |



CC La Galaure : le site de la future Zone d'Activités

... ET DANS DES QUARTIERS D'HABITAT

Un ancien verger au dessus du village, un site superbe, visible de loin : la commune de Crozes-Hermitage propriétaire du terrain, voulait y créer un petit quartier d'habitat incluant deux logements locatifs. Son principal souci : respecter le caractère rural et "champêtre" du lieu. A partir du programme élaboré avec le CAUE, les concepteurs ont élaboré un plan masse et proposé un règlement de lotissement et un cahier des charges intégrant des objectifs environnementaux au niveau "urbain" (implantation du bâti, déplacements, gestion des EP...) et architectural (choix d'énergie, matériaux de construction...).

PATRIMOINE ET PAYSAGE

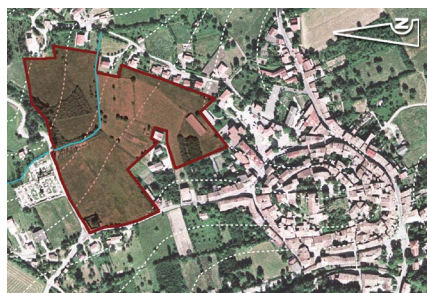
Autre échelle à **Loriol** où, sur la base d'un pré-programme élaboré avec le CAUE, la commune a confié :

- une étude de programmation spatiale et financière très poussée sur plus de 6,5 ha proches du centre ancien à une équipe de concepteurs privés,
- et une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur une Approche Environnementale de l'Urbanisme/AEU, à une autre équipe.

La procédure de réalisation sera celle du lotissement. L'équipe de maîtrise d'oeuvre a été désignée cet été.

LA VOLONTE D'ORIENTER DES PROJETS PRIVÉS

Des zones constructibles au POS qui ne s'urbanisent pas, des effectifs scolaires en baisse, une absence d'offre de logements... toutes ces raisons ont amené les élus de **La Motte-Chalancon** à solliciter Drôme Aménagement Habitat pour la construction d'un programme (locatif + accession) sur la zone d'urbanisation future "du Colet". Cette opération nécessitant au préalable un schéma général d'aménagement, le CAUE a été appelé pour en définir les principes. Un schéma d'intention a été validé par les élus. Il constitue une base de négociation avec les privés. La commune réfléchit à une implication plus forte.



La Motte-Chalancon : le secteur du Colet.

AUTRES MISSIONS ESPACES PUBLICS :

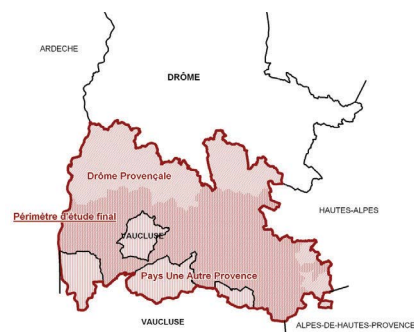
Aulan, Bouchet, Saint-Benoit-en-Diois, CC du Pays de Romans (Granges-les-Beaumont), CC Rhône-Valloire (Saint-Rambert-d'Albon)

URBANISME :

Réflexion sur urbanisation zone U ou NA : Rochefort en Valdaine, Puy-Saint-Martin, CC du Val de Drôme (Divajeu), CC Rhône-Valloire (Epinouze), Bonlieu Réorganisation de quartiers existants : CC Pays de Romans (Clérieux), Loriol Etude d'extension de Zones d'Activités : CC des Hautes-Baronnies

ETUDE PAYSAGERE DROME PROVENCALE

A la demande du Comité d'Expansion Touristique et Economique de la Drôme Provençale, le CAUE a élaboré le programme d'une étude paysagère englobant aussi le Haut-Vaucluse. Objectifs de l'étude : identifier et caractériser les paysages, révéler les enjeux liés à leur devenir, proposer des actions de développement touristique et de sensibilisation des habitants et des touristes. Le CAUE a travaillé avec la "Commission paysage" du CETE ; il a ensuite organisé quatre réunions territoriales qui ont rassemblé une cinquantaine d'acteurs du tourisme et représentants des collectivités locales. Le cahier des charges de l'étude est à présent finalisé et la consultation devrait être bientôt lancée.



PATRIMOINE DE PIERRES SECHES

Suite à un état des lieux du patrimoine de pierre sèche (pierres levées, murets...) réalisé par le CAUE en 1999 sur la route Grignan/Rousset-les-Vignes, le **Syndicat d'Aménagement du Pays de Grignan** a souhaité étendre l'itinéraire étudié aux autres communes du canton. Et "asseoir" ce nouvel itinéraire sur la valorisation du patrimoine de la pierre, facteur d'identité touristique du territoire.

Le CAUE a rédigé un cahier des charges d'étude précisant les objectifs thématiques, le périmètre d'intervention et les lieux à valoriser. L'étude devra définir les modes de valorisation/préservation de ce patrimoine, en préciser les conditions techniques et financières, et mettre en place les outils de promotion de ce patrimoine.



LES AGRICULTEURS ACTEURS DU PAYSAGE : ENQUETE NATIONALE

Considérant le rôle important des agriculteurs et forestiers qui gèrent près de 80% du territoire français, le Ministère de l'Agriculture a demandé à la **Fédération Nationale des CAUE** d'effectuer un inventaire des actions menées par le milieu agricole en faveur de la qualité des paysages. Le CAUE de la Drôme a été chargé par la FNCAUE du pilotage et de l'animation de cette opération. L'Université Joseph Fourier de Grenoble a apporté son soutien scientifique. Le travail a consisté à :

- identifier, par le biais d'une enquête nationale, les expériences ayant fait l'objet d'une prise en compte du paysage,
- sélectionner celles dont le résultat visuel ou la démarche étaient exemplaires,

- établir la pré-maquette d'un document de valorisation de ces expériences.

L'enquête a permis, en s'adressant à tous les acteurs de l'agriculture et de la forêt (organisations professionnelles, chambres d'agriculture, organismes de formation, administrations...) de sélectionner une quarantaine d'actions réparties selon quatre types : actions de communication, formations, études et approches globales (charte paysagère...), actions concrètes de terrain.

DEUX PROJETS
ASSOCIATIFS
À ACCOMPAGNER
LA FERME DE COCAGNE

Association d'insertion par l'économique et d'éducation à l'environnement installée à Peyrins, la "Ferme de Cocagne" a sollicité l'appui du CAUE, par le biais de la CC du Pays de Romans, pour définir le programme d'extension de ses locaux. Un projet de "construction écologique" en cohérence avec sa vocation : maraîchage bio, travaux d'entretien de l'espace... L'ampleur du projet et les moyens limités de l'association ont conduit à rechercher des solutions techniques qui permettent à la fois de phaser les travaux dans le temps et d'en réaliser une partie en auto-construction. L'utilisation de la paille, celle de la brique de terre compressée et du bois sont ainsi envisagées. Le chauffage devrait être assuré par une chaudière à bois déchiqueté.

LA FONTAINE D'ANNIBAL

Soucieuse de soutenir l'activité touristique, la commune de **Buis-les-Baronnies** a demandé au CAUE de travailler sur le programme de rénovation/extension de "la Fontaine d'Annibal", une maison familiale propriété de la **Fédération des Oeuvres Laïques**. Le projet est abordé dans le cadre d'une démarche HQE : les gérants de la Fontaine d'Annibal, qui reçoit divers publics et notamment des scolaires, entendent donner à ce lieu une valeur pédagogique. L'architecte devrait être désigné cet été.



PROGRAMMATION BÂTIMENTS PUBLICS

CE QUI RESSORT EN 2006 :

- un tiers des 27 missions porte sur des équipements liés à l'enfance : école, périscolaire, centre de loisirs, crèche/halte-garderie,
- les réflexions concernant souvent la redistribution spatiale de plusieurs équipements en amont de la programmation de l'un d'entre eux,
- 6 missions intègrent un projet logement.

ET AUSSI...DES COMMERCES DE PROXIMITÉ

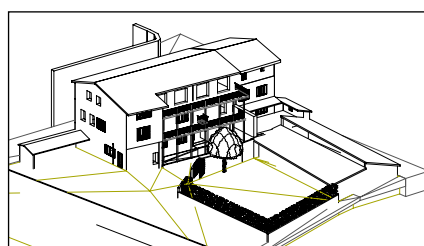
Saint-Michel-sur-Savasse, où la construction d'un commerce multiple boulangerie/épicerie était envisagée, le CAUE a aidé les élus à se prononcer sur la volumétrie de la future construction et son insertion dans le site pressenti : implantation par rapport aux voies, aux parcelles voisines, hauteur... Le questionnement principal concernait le nombre de logements à construire en plus du local commercial... A **La Baume-Cornillane**, il s'agissait de programmer puis suivre le projet d'extension d'un restaurant/bar/épicerie. L'architecte vient d'être choisi. A **La Motte-de-Galaure**, c'est la création par la commune d'un local de boulangerie à rez-de-chaussée d'une opération locative "cœur de village" construit par DAH qui était projetée.



St Michel-sur-Savasse : simulation d'implantation commerce et logement

...DES BIBLIOTHEQUES

Le CAUE a travaillé cette année, en lien avec les services de la Médiathèque départementale, sur la relocalisation et l'agrandissement de plusieurs bibliothèques. A **Montbrun-les-Bains**, plusieurs scénarios ont permis de confirmer que le transfert de la bibliothèque dans les bâtiments de l'ancienne gendarmerie était non seulement possible, mais intéressant.



Montbrun-les-Bains : axonométrie (scénario 2)

A **Suze-la-Rousse**, la question de la localisation de la bibliothèque se posait à l'occasion d'un projet d'agrandissement des écoles : les hypothèses fonctionnelles et spatiales du CAUE prenaient en compte l'usage à la fois scolaire et public de l'équipement. Une étude, intégrant diagnostic sur le bâti et réflexion sur le quartier (dont localisation de la bibliothèque) vient d'être confiée à une équipe d'architectes-urbanistes. Problématique similaire à **Aouste-sur-Sye**, mais qui s'inscrivait dans une réflexion plus générale sur la redistribution spatiale de l'ensemble des équipements socio-culturels du quartier de la Mairie.

...ET DES MISSIONS VISANT A :

Vérifier l'opportunité et la faisabilité technique et financière de la création d'une "Maison des Energies", à la demande de la **CC du Pays de Marsanne**. Aider le **Syndicat Mixte Drôme des Collines** à préciser les conditions d'implantation d'un espace de promotion de la Drôme des Collines dans le site de **Marques Avenue à Romans**.

ET D'AUTRES MISSIONS A...

Ancône, Aubres, Beauregard-Baret, Dieulefit, Etoile-sur-Rhône, Marsanne, Saint-Gervais-sur-Roubion, Vercheny, CC du Pays de Romans, CC du Val d'Eygues, CC du Val de Drôme et SIVOM de Bourdeaux, Les Turrettes.